

## Mel ou courriel ?

Le blog ayant cet avantage de pouvoir diffuser, non seulement ce qu'on pense, mais aussi ce que pensent les autres, ma vitrine sera aujourd'hui le porte-voix de l'Académie Française.

Richelieu qui l'avait confirmée en 1634, avait demandé que le choix des *Académiciens* « *indépendant de la naissance, de la fortune et de la situation acquise ne prenne que le talent en considération* » [<http://www.academie-francaise.fr/linstitution/aperçu-historique> ; consulté le 20/03/2014]. Cette vénérable institution n'en finit jamais de rajeunir avec ses 40 immortels. Elle s'attelle sans relâche au dictionnaire depuis sa création en particulier sous l'impulsion de Vaugelas bien connu des Annéciens (lecteurs fidèles que je salue au passage).

J'ai souvent recours au dictionnaire de l'Académie, qui est en ligne en deux versions pour tenir compte de l'avancement des travaux. Le site publie aussi des notes « *La langue française ; questions de langue* ». Tout écrivain en herbe soucieux de respecter sa langue y puise ses références, pour ne pas tomber dans l'acadien ou ses cousins, assez experts en néologismes, il faut le reconnaître.

Terminant actuellement un Guide en ligne des Bonnes pratiques bureautiques (un de plus !) et du traitement de texte *LibreOffice* en particulier, j'hésitais sur 'E-mail', 'Mèl', 'Mél' (quel accent ?), 'Courriel' (d'origine canadienne) pour désigner à la fois ces messages échangés par voix électronique (avec le protocole Internet *Mail*) et le système de messagerie qui en découle, gérée par des logiciels comme *Thunderbird* ou quand vous vous connectez sur Internet chez votre fournisseur d'accès Internet pour ce service (fonction *Webmail*).

Le dictionnaire *Reverso* qui me sert de débroussailleur efficace consulté sur 'mel' [<http://dictionnaire.reverso.net/francais-definition/mel>; le 20/03/2014] me renvoie : « *mèl* [avec un accent grave, s'il vous plaît] : *orthographe proposée par l'Académie Française pour "e-mail", message électronique.* » Comme ce coup-là, on me l'a déjà fait, direction vers l'émetteur.

Et là, surprise : l'Académie ne retient que ***courriel***, à la fois pour le message et la messagerie. Dont acte. Mais, pratique, elle précise en finale : « *En revanche, on ne peut substituer mél. à courriel puisque mél. n'est pas un mot plein, mais l'abréviation de messagerie électronique. Il doit s'utiliser uniquement devant une adresse électronique, de même qu'on utilise tél. uniquement devant un numéro de téléphone.* Mél. : [untel@geneses.fr](mailto:untel@geneses.fr) , j'ai changé le

fournisseur d'accès Internet cité, n'ayant pas d'action chez lui...] »  
[<http://www.academie-francaise.fr/la-langue-francaise/questions-de-langue> ;  
consulté le 20/03/2014].

Désormais je sais qu'il me faut employer '*courriel*' indistinctement pour désigner des messages électroniques (la loi française l'oblige désormais dans la prose administrative) et des messageries électroniques. Mais je retiens aussi que si je veux préciser (mais est-ce vraiment utile ? ) ce que signifie *untel@geneses.fr*, je peux le faire précéder de « *Mél.* », avec un accent aigu et apparemment sans les deux points ( ` : ` ), comme on le fait devant un numéro de téléphone.

Simplicité. Sans hésitation.  
Pourquoi s'en priver ?

Daniel DUBOIS